
TERMES DE REFERENCE

**Avis de sollicitation de manifestation d'intérêt N°03/2019 PAQ-DGSU
Pour le recrutement d'un cabinet de consultants pour la mission :**

**« Formation et certification des membres du comité de pilotage
responsables du projet PAQ-DGSU Clever4HUMA en
MANAGEMENT DE PROJETS selon le standard "PMBOK" du
Project Management Institute "PMI" »**

1- Contexte de l'action

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS) conduit un Programme de Modernisation de l'Enseignement Supérieur en soutien à l'Employabilité des jeunes diplômés (PromESsE) financé en partie par la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD). Dans ce contexte, le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS) a lancé un nouveau financement compétitif d'innovation le PAQ pour le Développement de la Gestion Stratégique des Universités Publiques (PAQ-DGSU), et ce dans le but de développer leur autonomie institutionnelle, leur redevabilité et leur performance.

Dans le cadre de ce projet, l'Université de la Manouba se propose de confier à un (01) cabinet de consultants la mission de **Former et certifier les membres du projet PAQ-DGSU Clever4HUMA en MANAGEMENT DE PROJETS selon le standard "PMBOK" du Project Management Institute "PMI"**

L'Université de la Manouba invite les cabinets intéressés à manifester leur intérêt pour fournir les services décrits dans les présents termes de références de cette mission, téléchargeables sur le site de l'UMA (www.uma.rnu.tn).

2- Objectifs de la mission & résultats attendus

La formation a pour objectif de :

- Apprendre comment organiser un travail pour le mener sous forme de projet
- Comprendre les différents rôles et responsabilités liés au management de projet
- Définir un projet dans ses différents aspects
- Elaborer et gérer un plan de projet, gérer d'une façon proactive le contenu, les problèmes et la communication dans le cadre d'un projet
- Etablir les méthodes appropriées susceptibles de gérer la documentation d'un projet
- Identifier et gérer les risques d'un projet
- Comprendre les processus de gestion des ressources humaines d'un projet
- Identifier le niveau de qualité exigé et gérer le projet à ce niveau

- Se familiariser avec la gestion des projets (Plans d'action, Tableaux de bord, PMO...)
- Identifier les indicateurs de performance requis pour vérifier le niveau de qualité
- Mesurer le succès d'un projet
- Préparer l'examen de certification PMP® (prépa PMP®)
- Se familiariser avec l'ouvrage de référence du PMI® : le PMBoK® Guide
- Valider les connaissances déjà acquises en management de projet

La formation doit permettre aux participants de :

- Identifier les parties prenantes d'un projet
- Comprendre les différentes phases de la réalisation d'un projet
- Maîtriser les 5 groupes de processus du management de projet
- Maîtriser les 10 domaines de connaissance du management de projet selon le Guide PMBOK
- Maîtriser les techniques de planification
- Gérer les ressources avant, pendant et après le projet
- Dimensionner les ressources humaines nécessaires pour le projet et les accompagner.
- Suivre efficacement l'exécution d'un projet
- Maîtriser les coûts d'un projet
- Maîtriser la qualité d'exécution d'un projet
- Evaluer les risques inhérents à un projet
- Intégrer la problématique financière à la réalisation du projet
- Maîtriser les techniques de la gestion des conflits
- Clôturer le projet

La formation offrira la possibilité de passer l'examen international PMP du PMI pour des participants dont le nombre sera déterminé ultérieurement.

3- Bénéficiaire de la mission

Les bénéficiaires de cette mission sont 10 enseignants et cadres administratifs membres du projet PAQ-DGSU Clever4HUMA relevant de l'Université de la Manouba. En effet, les bénéficiaires suivront une session de formation qui devra leur permettre de se préparer à la

certification en Management de Projet PMP (Project Management Professional) du PMI (Project Management Institute) ou équivalent.

4- Lieu d'exécution de la mission

La formation se déroulera dans le cabinet de formation du consultant. Elle est planifiée au cours du mois de Janvier 2019.

5- Qualification et profil du consultant

Le consultant(e) devra justifier des compétences spécifiques suivantes :

- Une expérience professionnelle pertinente dans le domaine de la Conception et de la mise en œuvre de projet de formation et de certification dans le domaine de management de projet
- La participation à des actions et des projets similaires.
- Une formation de niveau universitaire avancée (minimum Bac+5)
- Ayant une certification en Management de Projet PMP(PMI) et une qualification démontrée comme formation de formateur (PMP)

6- Pièces constitutives de la manifestation d'intérêts

Le dossier de soumission devra comporter une offre technique comprenant :

- Lettre de Candidature
- CV mentionnant les diplômes, certifications, qualifications et expériences requises du consultant
- Les preuves indiquant que le candidat atteste de l'expérience et des compétences nécessaires
- Une proposition détaillée du programme de formation sous forme de tableau récapitulatif portant en détail l'intitulé de chaque module, leurs objectifs les résultats escomptés et le nombre d'heures allouées à chacun.
- Une offre financière globale incluant la base unitaire du calcul des honoraires en (TTC), **présentée sous pli fermé portant mention sur l'enveloppe «offre financière »**

- Une copie du présent document des termes de référence signés et paraphés par l'expert.

7- Mode de sélection et négociation du contrat

La sélection du cabinet de consultants sera effectuée conformément aux procédures définies dans la méthode de Sélection Fondée sur la Qualité (SFQ) telle que mentionnée dans les directives de la banque mondiale (Passation des marchés dans le cadre du Financement de Projets d'Investissement) version juillet 2016, section VII paragraphes de 7.8 à 7.10

- Les consultants sont invités à se faire connaître et à fournir des informations sur leurs expériences et leurs compétences en rapport avec la nature de la mission.
 - Une liste restreinte sera établie.
 - Le consultant(e) ayant les qualifications et références les plus adéquates, sera choisi pour la mission.
 - Le consultant(e) retenu sera invité à négocier son offre.
 - Une Commission de Sélection (CS) des candidatures établira un classement des candidatures selon les critères suivants :
- Une première évaluation des dossiers de candidatures sur la base des critères suivants :

Critères de Sélection	Notation
Qualifications en rapport avec la nature de la mission	25
Pertinence du CV	15
Références récentes des trois dernières années en missions	25
Expériences générales du consultant	20
connaissance du contexte local (missions accomplies en Tunisie, participation à des manifestations ou actions antérieures en Tunisie, maîtrise de la langue Française, connaissance de l'organisation administrative, etc..)	15
Total	100

A l'issue de cette évaluation, une note de dossier est attribuée à chaque candidat avec une pondération de 80% de la note finale. Une note minimale de 70/100 est requise pour être éligible.

Tout consultant(e) ayant « zéro » dans l'une des rubriques est éliminé de la sélection, indépendamment de sa note finale.

- Une deuxième évaluation des consultants sera faite sur la base d'entretiens directs avec les membres de la commission de sélection. Une note orale est attribuée à chaque candidat avec une pondération de 20% de la note finale.
- A l'issue des deux évaluations, un classement des candidats selon la formule suivante :

$$\text{Note finale} = 0,8 \times \text{Note dossier} + 0,2 \times \text{Note orale}$$

Un Procès-Verbal de classement des cabinets est rédigé au terme de la sélection par la C.S qui établira une liste restreinte pour la négociation du contrat.

Avant l'attribution définitive du contrat, celui-ci sera négocié avec le consultant(e) sélectionné. Les négociations portent essentiellement sur :

- Les conditions techniques de mise en œuvre de la mission, notamment le calendrier détaillé de déroulement ;
- L'approche méthodologique et pédagogique à adopter et le programme de réalisation de la mission
- Le contenu des livrables
- L'offre financière y compris les obligations fiscales.

8- Conflits d'intérêt

Les cabinets en conflits d'intérêt, c'est-à-dire qui auraient un intérêt quelconque direct ou indirect au projet ou qui sont en relation personnelle ou professionnelle avec la Banque Mondiale ou le MESRS, doivent déclarer leurs conflits d'intérêt au moment de la transmission de la lettre de candidature pour la mission. En particulier, tout fonctionnaire exerçant une fonction administrative doit présenter les autorisations nécessaires pour assurer la mission.

9- Confidentialité

Le cabinet consultants retenu pour la présente mission est tenu de respecter une stricte confidentialité vis-à-vis des tiers, pour toute information relative à la mission ou collectée à son occasion. Tout manquement à cette clause entraîne l'interruption immédiate de la mission. Cette confidentialité reste de règle et sans limitation après la fin de la mission.

Université de la Manouba